

emova

G R O U P



RAPPORT SEMESTRIEL

Au 31 MARS 2022



Sommaire



Mot de Franck Poncet - Président du Directoire	1
1. Rapport d'activité semestriel	3
▪ Résultat de l'activité du Groupe	5
▪ Conséquences du Covid-19 sur l'activité et mesures prises	6
▪ Faits marquants de la période et événements postérieurs	6
▪ Gestion des risques et incertitudes	6
▪ Perspectives d'avenir et confirmation des objectifs	6
2. Etats financiers consolidés semestriels	7
▪ Compte de résultat consolidé	10
▪ Tableau du résultat global consolidé	11
▪ Etat de la situation financière	12
▪ Tableau des flux de trésorerie consolidé	14
▪ Notes annexes aux états financiers consolidés	15



Le mot de Franck Poncet

Président du Directoire



« EMOVA Group a réalisé de très bonnes performances sur le premier semestre de l'exercice 2021/2022.

Je salue l'engagement des équipes et des franchisés, et les en remercie. Nous continuons à dérouler notre feuille de route, avec notamment le rééquilibrage du parc entre succursales et franchises, ce qui a un impact positif sur notre performance financière.

Fort de ces réalisations sur le premier semestre, nous confirmons nos objectifs pour l'exercice malgré une situation géopolitique et économique qui se dégrade et qui pèsera sur notre activité au second semestre.

Nous sommes collectivement investis dans le succès du développement de notre Groupe, guidés par de fortes ambitions RSE encadrées par une Charte dédiée. »

A propos d'Emova Group



Créé en 1965, **EMOVA Group** est le 1er réseau de vente de plantes et de fleurs au détail, grâce à ses quatre marques enseignes : Monceau Fleurs, Happy, Au Nom de la Rose, Coeur de Fleurs, et à sa marque exclusivement digitale, Bloom's.

Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre et sur un réseau de franchisés entrepreneurs **qu'EMOVA Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.**

Au 31 mars 2022, le groupe compte 332 magasins, dont 285 en France. EMOVA Group est coté sur Euronext Growth (FR 0013356755 - ALEMV - 69500W4XYRN9R81DL52).

emova

G R O U P



1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Au 31 mars 2022



Index

1. RESULTAT DE L'ACTIVITE DU GROUPE.....	5	4. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	6
2. CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET MESURES PRISES.....	6	5. PERSPECTIVES D'AVENIR – CONFIRMATION DES OBJECTIFS.....	6
3. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	6		

1. RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2021/2022

En M€	31/03/2022	31/03/2021	Variation	%
Chiffre d'affaires succursales et activités B to B	10,2	5,9	4,2	72%
Revenus des franchises	4,6	5,1	-0,4	-9%
Chiffre d'affaires Emova Market Place	1,0	2,1	-1,1	-53%
Chiffre d'affaires bouquetterie e-commerce *	1,1	1,3	-0,1	-11%
Chiffre d'affaires EMOVA Group	16,9	14,3	2,6	18%

* Le chiffre d'affaires provenant des commandes e-commerce des sites Monceau Fleurs et Au Nom de la Rose et d'Uber Eats, qui sont préparées et livrées directement depuis les magasins succursales ou franchisés, est comptabilisé respectivement en chiffre d'affaires succursales ou revenus des franchisés.

Au 31 mars 2022, le chiffre d'affaires consolidé d'EMOVA Group s'établit à 16,9 M€, contre 14,3 M€ au 31 mars 2021, soit une hausse de 18%. Cette croissance intègre à la fois un effet de base positif du fait de la situation sanitaire dégradée sur le 1^{er} semestre 2020/2021 et un effet périmètre lié aux 16 franchises reprises en succursales en mai 2021 et aux 8 autres acquises en début d'année 2022.

Le chiffre d'affaires succursales s'établit à 10,2 M€, en nette progression de 72% du fait du renforcement des succursales dans le parc de magasins.

Le chiffre d'affaires des magasins sous franchises s'élève à 4,6 M€. La baisse limitée à 0,4 M€ malgré un parc de franchises en baisse de 42 points de vente entre mars 2021 et mars 2022 (dont 24 transférés du périmètre franchises au périmètre succursales et dont 11 à l'international liés au contexte géopolitique) illustre la pertinence du nouveau mix enseignes qui se traduit par le renforcement de la marque Monceau Fleurs dans le parc.

Le chiffre d'affaires d'Emova Market Place (EMP) à 1,0 M€ intègre l'effet périmètre des franchises passées en succursales, les achats des succursales via EMP étant éliminés en consolidation à la différence des achats des franchisés.

Le chiffre d'affaires bouquetterie e-commerce ressort en légère baisse, avec un effet de base fort puisque l'an passé les contraintes sanitaires étaient encore significatives sur la période, et très porteuses pour le segment digital.

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2021/2022

K€ - Semestre clos le 31 mars	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Chiffre d'affaires	16 903	14 339	2 564
EBITDA (1)	2 402	1 867	535
Marge EBITDA	14,2%	13,0%	1,2pt
Résultat opérationnel	417	155	262
Marge opérationnelle	2,5%	1,1%	1,4pt
Résultat net Part du groupe	35	17	18
Marge nette	0,2%	0,1%	0,1pt

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions (1,4 M€) et des autres produits et charges d'exploitation (non significatif sur le semestre). Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

L'EBITDA ressort à 2,4 M€ sur le semestre, contre 1,9 M€ sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Comme le chiffre d'affaires, les charges opérationnelles incluent notamment l'effet périmètre du renforcement du parc de succursales. La progression de la part des succursales dans le parc a un effet positif sur la marge d'EBITDA qui s'établit en hausse de plus d'un point, à 14,2%.

Après prise en compte des dotations aux amortissements en hausse corrélée au renforcement des succursales, le résultat opérationnel ressort à 0,4 M€, en nette progression par rapport au 1^{er} semestre 2020/2021.

Le résultat financier s'établit en baisse de 0,4 M€, sous l'effet de l'opération de refinancement concomitante à l'achat des 8 franchises annoncée le 31 janvier 2022. Le résultat net ressort légèrement positif à fin de semestre.

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT FINANCIER AU 31.03.2022

Les capitaux propres d'EMOVA Group s'élèvent à 34,7 M€. L'endettement financier net est de 24,1 M€ à fin mars 2022 (19,3 M€ hors impact de la norme IFRS 16), contre 16,4 M€ à fin septembre 2021 (12,6 M€ hors impact de la norme IFRS 16), intégrant le financement des 8 franchises acquises fin janvier 2022. Le refinancement global de la dette (hors PGE) à l'occasion de cette opération permet au groupe de bénéficier d'une structure financière adaptée à ses besoins de développement et d'un allongement de la maturité.

Au présent rapport, sont annexés les états financiers consolidés arrêtés par le Directoire au 31 mars 2022 (comptes non audités), examinés et approuvés par le Conseil de surveillance le 6 juillet 2022.

2. CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET MESURES PRISES

Depuis le 19 mars 2021, les fleuristes sont inscrits dans la liste des commerces essentiels. Malgré une reprise de l'épidémie au cours du semestre clos au 31 mars 2022, les magasins du réseau ont poursuivi leurs activités dans le respect des règles sanitaires pour assurer la protection de leurs collaborateurs et de leurs clients.

Dans ce contexte, le Groupe ne mesure pas d'impact suffisamment significatif lié au Covid-19 pour le valoriser dans le présent rapport.

3. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Les faits marquants de la période et événements postérieurs sont ceux détaillés

dans la note 5 des états consolidés annexés au présent rapport.

4. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime exposé à la date du présent rapport d'activité

semestriel sont ceux détaillés dans la note 29 des états consolidés annexés au présent rapport..

5. PERSPECTIVES D'AVENIR – CONFIRMATION DES OBJECTIFS

EMOVA Group a délivré d'excellentes performances sur le 1^{er} semestre 2021/2022. Le chiffre d'affaires est en hausse de 18%, la marge d'EBITDA progresse de plus d'un point et le parc de magasins est plus équilibré en succursales et franchises conformément à la stratégie annoncée.

Dans le contexte géopolitique et économique actuel qui se dégrade fortement, et ses conséquences sur l'inflation et les arbitrages de consommation, EMOVA Group anticipe un second semestre en retrait par rapport aux performances du premier semestre et par rapport au second semestre 2020/2021.

Toutefois, les très bonnes performances du premier semestre et l'impact positif des effets périmètres permettent de confirmer les objectifs pour l'exercice 2021/2022 : croissance normalisée du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté à situations-économique et sanitaire comparables, stabilisation de la marge d'EBITDA par rapport à l'exercice précédent et ouverture d'une quinzaine de magasins sur l'exercice.

Le Directoire
Franck PONCET, Président



2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

Au 31 mars 2022

INDEX

1.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	10
2.	TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	11
3.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	12
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	14
5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	15
6.	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	16
	Note 1 – Informations générales.....	16
	Note 2 – Principes comptables	18
	A. Déclaration de conformité	18
	B. Bases de préparation	18
	C. Principes généraux de consolidation	19
	D. Règles et méthodes d'estimation.....	19
	a) Utilisation d'estimations	19
	b) Transactions en devises et instruments financiers	19
	c) Regroupements d'entreprises	20
	d) Résultat net des activités abandonnées....	20
	e) Résultat par action	20
	f) Ecart d'acquisition	20
	g) Immobilisations incorporelles.....	20
	h) Immobilisations corporelles	20
	i) Autres actifs financiers.....	21
	j) Stocks.....	21
	k) Créances clients	21
	l) Trésorerie et équivalents de trésorerie....	21
	m) Auto-détention	22
	n) Provisions	22
	o) Impôts différés	22
	p) Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	22
	q) Chiffre d'affaires.....	23
	Note 3 – Périmètre de consolidation	24
	Note 4 - Conséquences du covid-19 sur l'activité et mesures prises	25
	Note 5 – Faits marquants de la période et événements postérieurs à la clôture	25
	Note 6 – Secteurs opérationnels	27
	Note 7 – Chiffre d'affaires	28
	Note 8 – Résultat Opérationnel et résultat opérationnel courant.....	28
	Note 9 – Cout de l'endettement financier.....	29
	Note 10 – Impôt	29
	a) Charge d'impôt sur les résultats.....	29
	b) Détails des Impôts différés	29
	Note 11 – Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	30
	Note 12 – Résultat par action	30
	Note 13 – Ecart d'acquisition	31
	Note 14 – Immobilisations incorporelles	33
	Note 15 – Immobilisations corporelles	34
	Note 16 – Titres mis en équivalence.....	34
	Note 17 – Autres actifs financiers	35
	Note 18 – Autres actifs non courants	35
	Note 19 – Créances clients	36
	Note 20 – Autres actifs courants.....	36
	Note 21 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
	Note 22 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente...37	
	Note 23 – Provisions	38
	Note 24 – Dettes financières	38
	Note 25 – Autres passifs non courants	39
	Note 26 – Fournisseurs et Autres passifs courants.....	39
	Note 27 – Instruments Financiers	39
	Instruments Financiers inscrits au bilan.....	39
	Effet en résultat des instruments financiers.....	40
	Note 28 – Effectifs	41
	Note 29 – Informations complémentaires	41
	A. Honoraires des commissaires aux comptes	41

B. Politique de gestion des risques financiers	
.....	41
Risques liés à l'activité du Groupe	41
Risques liés à l'évolution du marché – A la crise sanitaire covid-19	41
Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques liés au sourcing et à la dépendance à l'égard des fournisseurs	41
Délais de paiement clients	42
Risques liés au développement des réseaux de franchisés	42
Risques liés aux marques et enseignes	42
Risques de change	42
Risques sur les actions	42
Risques de taux	42
Risques de liquidité	43
Risques sociaux	43
Risques juridiques	43
Activités en matières de recherche et de développement, brevets, licence	43
Impact social et environnemental de l'activité et lutte contre les discriminations - engagement de la société en faveur de l'économie circulaire	43
C. Engagements hors-bilan	44

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Chiffre d'affaires	7	16 903	14 339	29 748
Achats consommés		-4 876	-4 383	-8 586
Charges de personnel		-5 811	-4 713	-9 842
Charges externes		-3 586	-3 134	-6 164
Impôts et taxes		-228	-242	-390
Dotations aux provisions		35	1609	-263
Dotations aux amortissements		-1369	-1250	-2 561
Autres produits et charges d'exploitation		31	-1781	83
Résultat opérationnel courant		1 099	445	2 026
Autres produits et charges opérationnels	8	-681	-290	-1467
Résultat opérationnel		417	155	558
Coût de l'endettement financier brut	9	-367	-86	-396
Coût de l'endettement financier net		-367	-86	-396
Autres produits et charges financiers		-4	3	207
Charge d'impôt	10	54	198	-47
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	0	6	16
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		100	277	339
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-29	-246	-168
Résultat net		71	31	171
Dont :				
Part du groupe		35	17	122
Part hors groupe		36	14	49
Résultat net par action (en euros)	12	0,00	0,00	0,01
Résultat net dilué par action (en euros)	12	0,00	0,00	0,01

2. TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Résultat net consolidé de l'exercice		71	31	171
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
Eléments non recyclables en résultat				
Variation des écarts de conversion				
Eléments recyclables en résultat		0	0	0
Résultat global consolidé		71	31	171
Dont :				
Part du groupe		35	17	122
Part hors groupe		36	14	49

3. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Ecart d'acquisition	13	30 363	22 126	25 297
Immobilisations incorporelles	14	26 791	26 665	26 827
Immobilisations corporelles	15	1 431	1 424	1 402
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations	14	4 818	3 538	3 846
Participations entreprises associées	16	85	496	85
Autres actifs financiers	17	993	829	939
Autres actifs non-courants	18	2 409	2 474	1 795
Actifs d'impôts non courants		319	1 107	346
Total actif non courants		67 209	58 659	60 535
Stocks et en-cours		792	511	702
Clients et comptes rattachés	19	2 545	5 746	2 854
Autres actifs courants	20	11 871	13 296	11 478
Trésorerie et équivalent de trésorerie	21	1 419	1 156	220
Total actif courants		16 626	20 709	15 255
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	22	115	7	115
Total ACTIF		83 950	79 375	75 905

PASSIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Capital		27 083	25 002	25 000
Primes liées au capital		14 449	16 532	16 532
Réserves		-7 434	-7 773	-7 643
Titres en autocontrôle		-50		
Résultat de l'exercice		35	17	122
Capitaux propres - part du groupe		34 083	33 778	34 011
Intérêts minoritaires		624	553	589
Total capitaux propres		34 707	34 331	34 600
Provisions pour retraites et autres avantages		358	319	358
Provisions non courantes	23	12	12	12
Passif d'impôts non-courant		798	639	1 600
Emprunts et dettes financières non courants	24	18 898	9 729	9 282
Dettes locatives à long terme	24	2 887	2 442	2 348
Autres passif non courants	25	5 653	5 321	5 216
Total passif non courants		28 606	18 462	18 816
Fournisseurs et comptes rattachés	26	5 659	7 669	5 992
Emprunts à court terme	21	18	202	30
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	24	1 774	1 758	3 520
Dettes locatives à court terme	24	1 959	1 244	1 502
Passif d'impôt courants		131	32	0
Provisions courantes	23	649	410	694
Autres passifs courants	26	10 432	15 215	10 737
Total passif courant		20 622	26 531	22 475
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	22	15	50	15
Total PASSIF		83 950	79 375	75 905

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Résultat net consolidé	71	31	171
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 448	968	2 574
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-54	-201	47
-/+ Plus et moins-values de cession	0	321	454
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	-6	-16
Capacité d'autofinancement	1 465	1 113	3 230
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-1 185	627	2 034
+/- impôts versé	-49	0	6
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	231	1 740	5 270
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-262	-776	-1 596
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	57	0	250
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0	-845
+/- Incidence des variations de périmètre	-3 838	-35	-1 945
+/- Variation des prêts et avances consentis	-27	74	-8
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	144	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-4 070	-593	-4 144
+/- Autres flux liés aux opérations sur des instruments de capitaux propres	87	0	130
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants	12 580	1 460	2 860
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants	-7 618	-1 627	-3 897
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement	5 049	-163	-905
+/- Incidence des variations des cours des devises	0	0	0
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 211	984	221
TRESORERIE D'OUVERTURE	190	-30	-30
TRESORERIE DE CLOTURE	1 401	954	190

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres hors groupe
Situation nette au	30 septembre 2020	24 998	16 532	-7 677		-93	33 760	539
Affectation du résultat N-1					-93	93		
Var. de capital en numéraire et souscrip		2					2	
Résultat						122	122	49
Autres augmentations / diminutions					130		130	
Ecart de conversion - Effet de change					-3		-3	
Situation nette au	30 septembre 2021	25 000	16 532	-7 643		122	34 011	589
Affectation du résultat N-1					122	-122		
Var. de capital en numéraire et souscrip		2 083	-2 083					
Résultat						35	35	36
Rémunération fondées sur des instruments de capitaux propres					87		87	
Titres en autocontrôle						-50	-50	
Situation nette au	31 mars 2022	27 083	14 449	-7 434		-50	34 083	624

6. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

EMOVA Group (le « Groupe ») est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, de droit français dont le siège social est situé au 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

EMOVA Group a pour activités principales le développement de réseaux de franchise sous les enseignes « Monceau Fleurs », « Happy », « Cœur de Fleurs/Rapid'Flore » et « Au Nom de la Rose » et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands « Monceau Fleurs », « Au Nom de la Rose » et de la société BLOOM'S spécialisée dans la vente en ligne de fleurs par abonnement et de la conclusion de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2022 présentés, arrêtés par le Directoire ont été approuvés par le Conseil de surveillance lors de sa séance du 6 juillet 2022.

Le modèle économique du Groupe repose sur 7 sources de revenus :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (12%) dans le cadre d'un contrat de franchise d'une durée de 7 ans en moyenne renouvelable ;
- Les redevances de publicité nationale (5%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (9%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (60%) ;
- Les ventes en ligne réalisées par les sites d' « Au Nom de la Rose », « Monceau Fleurs » et « Bloom's » (7%) ;
- Les ventes de fleurs et plantes réalisées par la centrale d'achats EMP (6%).

Au 31 mars 2022, le nombre de boutiques en propre est de 56, quand les réseaux franchisés sont composés de 276 magasins en France et à l'international, soit un total de 332 magasins.












Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :

En M€ Données à fin mars	6 mois 2021/22	6 mois 2020/21	Variation	%
Volume d'affaire sous enseigne*	66,9	61,6	5,3	8,6%
dont succursales	10,1	5,9	4,2	71,2%
dont franchises	56,8	54,5	2,3	4,2%
dont franchises France	50,4	48,9	1,5	3,1%
dont franchises Internationales	5,4	5,7	-0,3	-5,3%
dont e-commerce	1,0	1,2	-0,2	-16,7%

* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés, succursales, e-commerce). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market Place (centrale d'achat).

Le développement du groupe s'appuie sur 4 marques aux positionnements clairement établis :

- 4 marques complémentaires,
- 4 positionnements distincts,
- 4 cibles de consommateurs,
- 4 profils de franchisés,
- 4 niveaux d'investissement.

				
Positionnement	Généraliste La référence florale N°1 en PdM et notoriété	Généraliste Le 'good-deal' floral	Spécialiste Le créateur floral	Généraliste Le fleuriste tendance
	<ul style="list-style-type: none"> • Élégance intemporelle, achat sûr • Offre et expérience client généreuses • Category captain (tendances, services,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigne de proximité • Simplicité de l'offre • Accessibilité prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste des roses • Haut niveau de savoir-faire • Expérience client et partage ++ 	<ul style="list-style-type: none"> • Au cœur de la tendance • Offre simple, accessible, surprenante • Générateur de bonne humeur
Magasin & Equipe	 Compact 50m²  Classique 100m²  Marché floral > 200m² <ul style="list-style-type: none"> • Hub des parcours phytogitaux • Magasin ouvert, scénographie ++ Toute France	 Format unique 70-90m² <ul style="list-style-type: none"> • Merchandising lisible, direct et efficace. • Fun to watch et créateur d'envies Province	 Comer  Boutique 30-50m² <ul style="list-style-type: none"> • Un lieu unique, inattendu, atypique. • Un spot 'remarquable' de son quartier Paris & grandes métropoles	 Boutique 50-70m² <ul style="list-style-type: none"> • Design noir épuré, un concept loin des codes des fleuristes • Un merchandising détournant les codes produits (Packaging, création, couleur...) Paris & grandes métropoles
Offre & prix	Fleurs, plantes et déco <ul style="list-style-type: none"> • Largeur + / profondeur + • Assortiment (gamme/prix) adapté au quartier • Meilleur rapport qualité / prix / style 	Fleurs & plantes <ul style="list-style-type: none"> • Largeur + / profondeur - • Prêt à emporter 	Fleurs & déco <ul style="list-style-type: none"> • Largeur - / profondeur + • Création artisanale 	Fleurs & plantes <ul style="list-style-type: none"> • Largeur + / profondeur - • Prêt à emporter
Expérience client & Services	<ul style="list-style-type: none"> • Du libre service à la création à la demande • Pionnier sur les nouveaux services • Full services phytogitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre-service • Principaux services disponibles 'sur catalogue' • Click & Collect et ship-from-store 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil expert et plaisir de faire découvrir • Services sur-mesure & expérimentiels • E-commerce & digital branding 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil tendance, faire découvrir la fleur autrement • Principaux services disponibles 'sur catalogue'

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrits ci-après.

A. DECLARATION DE CONFORMITE

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 223-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements . Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'EMOVA Group au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Ils ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés semestriel pour l'exercice clos le 31 mars 2021, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- amendement à IFRS 3 : « Définition d'une entreprise » ;
- amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 : « Réforme des taux d'intérêts de référence » ;
- amendements à IAS 1 et IAS 8 : « Définition du terme significatif » ;
- amendements des références au cadre conceptuel des normes IFRS ;
- amendements à IFRS 16 : « Allègements de loyer liés à la COVID-19 » ;
- décision IFRIC - IAS 19 : « Attribution des avantages aux périodes de service » .

Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés annuels.

B. BASES DE PREPARATION

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B.1 Changement de présentation

- Néant

B.2 Correction d'erreur

- Néant

C. PRINCIPES GENERAUX DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EMOVA Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu'EMOVA Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur sa rentabilité.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupes ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

D. REGLES ET METHODES D'ESTIMATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1er octobre 2021 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, le maintien des lignes de découvert et des concours bancaires d'Emova Holding existants.

A) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées, ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- L'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (Note 13)
- La mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (Note 10 B)
- La capitalisation des frais de développement liés à la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achat (Note 2 G)
- L'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers.

B) TRANSACTIONS EN DEVISES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

• Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

• Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

C) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

D) RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

E) RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

F) ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats du groupe.
- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie

autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

G) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement capitalisés en lien avec la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achats sont amortis sur une période de dix ans.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en notes 13 et 14.

H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

I) AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

J) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

K) CREANCES CLIENTS

Les créances et dettes sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances commerciales est constatée en cas de litige pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le groupe applique par ailleurs le modèle simplifié tel que défini dans IFRS 9 et enregistre une dépréciation de ses créances clients correspondant à la perte de crédit attendue. Les taux de dépréciation utilisés ont été estimés en fonction des échéances et des retards de paiements des créances, compte tenu des pertes que le groupe a pu constater par le passé. Une analyse des pertes sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

L) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

M) AUTO-DETENTION

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

N) PROVISIONS

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
 - L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
 - Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.
- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient.

Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels.

Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrent

dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

O) IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

P) ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Q) CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Le chiffre d'affaires comprend principalement les :

- Redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale) ;
- Commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisés par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Ventes en ligne des sites Au Nom de la Rose, Monceau Fleurs et Bloom's ;
- Ventes réalisées par la centrale d'achat Emova Market Place auprès des franchisés du réseau.

Les redevances de franchises correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé et sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes réalisées par les franchisés.

Les commissions perçues au titre du référencement correspondent à un pourcentage des achats réalisés auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en fonction de ces derniers.

Le Groupe perçoit des franchisés un droit d'entrée forfaitaire au début du contrat de franchise. Le Groupe considère que ce droit d'entrée correspond principalement aux prestations fournies par le Groupe en lien avec la recherche du site, la conception du magasin, la recherche de financement et la formation. Il a ainsi été considéré que le droit d'entrée correspond à une obligation de performance distincte. Par ailleurs, le Groupe considère que le droit d'entrée facturé correspond au prix de vente séparé des prestations fournies.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes. Le Groupe reconnaît le revenu dès lors qu'il a transféré le contrôle du bien ou du service au client.

Le groupe ne dispose pas de programme de fidélité susceptible d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-22			mars-21			sept-21		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANTHEIA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
ANR	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BLOOMS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMP	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FLORIA CREATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LGDV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MF BELGIUM	ME	20%	20%	ME	20%	20%	ME	20%	20%
MFEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
RFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CENTRALE DES FLEURS				ME	33%	33%		Cédée sur l'exercice	
CARTOMANIA				IG	100%	100%		Fusionnée	
ANRH				IG	100%	100%		Fusionnée	
ANRP				IG	100%	100%		Fusionnée	
IFLORE	IG	100%	100%						
LV FLORE	IG	100%	100%						
MF FLORE	IG	100%	100%						
BS FLORE	IG	100%	100%						
ROMA FLORE	IG	100%	100%						
Société en activité abandonnée ou en cours de cession									
Emova Market Place BV (WHKS*)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale

ME : mise en équivalence

NC : Non consolidée

Participations non-consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- ISA BOULOGNE (35%)
- Veronica's Flower (25%)
- Brin de Melisse (20%)

NOTE 4 - CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET MESURES PRISES

Depuis le 19 mars 2021, les fleuristes sont inscrits dans la liste des commerces essentiels. Malgré une reprise de l'épidémie au cours du semestre clos au 31 mars 2022, les magasins du réseau ont poursuivi leurs activités dans le respect des règles sanitaires pour assurer la protection de leurs collaborateurs et de leurs clients.

Dans ce contexte, le Groupe ne mesure pas d'impact suffisamment significatif lié au Covid-19 pour le valoriser dans le présent rapport.

NOTE 5 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

ACTIVITES DU GROUPE

DEVELOPPEMENT DU PARC FRANCHISE SUR LE SEMESTRE

Au 31 mars 2022, EMOVA Group compte 332 points de vente, dont 276 franchisés.

Sur le premier semestre, le Groupe a ouvert 3 magasins.

Dans le cadre du cycle naturel d'évolution du parc, 8 points de vente ont fermé en France et à l'International, majoritairement en lien avec des fins de contrat.

Dans le contexte géopolitique actuel, 9 magasins « Au Nom de la Rose » en Russie ont également fermé.

DEVELOPPEMENT DU PARC SUCCURSALES SUR LE SEMESTRE

Le 16 février 2022, la société ANR a procédé à la fermeture du magasin Au Nom de la Rose situé 130, avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine (92200).

Le 28 janvier 2022, le Groupe a annoncé l'acquisition de 8 magasins exploités précédemment sous franchise, saisissant une opportunité de renforcer son réseau de succursales. Ces points de vente, majoritairement sous la marque Monceau Fleurs, sont situés sur des emplacements stratégiques à Paris et en région parisienne (Levallois-Perret, Asnières, Bois-Colombes et Courbevoie).

Le nombre de succursales est ainsi porté à 56 boutiques.

REFINANCEMENT DE LA DETTE BANCAIRE

Un nouveau financement de 12.5 M€ a été mis en place afin d'effectuer l'acquisition visée au point précédent et de refinancer concomitamment la totalité de la dette du Groupe (hors PGE). La nouvelle structure de dette qui bénéficie d'une maturité rallongée, conforte la solidité financière du groupe, et est en meilleure adéquation avec le plan de croissance du management.

EVOLUTION DU CAPITAL ET ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DU 18.12.2020

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite du 18 décembre 2020, lors de sa réunion du 31 décembre 2021, le Directoire a :

- Constaté l'expiration de la période d'acquisition des actions gratuites et l'attribution définitive de 694.381 actions gratuites de la Société, d'une valeur nominale de 3 euros au profit de M. Franck Poncet ;
- Constaté la réalisation de l'augmentation de capital correspondante, par prélèvement d'une somme de 2.083.143 euros sur les réserves et primes disponibles de la Société.
- Constaté la création et l'émission de 694.381 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 3 euros chacune, étant précisé que conformément à l'article L.225-197-1 du Code de commerce, l'autorisation conférée par l'Assemblée en vue de l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, ou à certains d'entre eux, emporte renonciation des actionnaires à leurs droits préférentiels de souscription.

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DU 25.03.2022

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société réunie le 25 mars 2022 (l'« Assemblée Générale ») a, dans sa douzième résolution, autorisé le Directoire à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la Société au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2, dans la limite de 902 767 actions ordinaires de trois (3) euros de valeur nominale

chacune et ne représentant pas plus de 10 % du capital social à la date des présentes (en prenant en compte les seules actions attribuées gratuitement en cours de période d'acquisition et de période de conservation en application de l'article L. 225-197-2 alinéa 2 du Code de commerce). Cette autorisation avait été préalablement autorisée par le conseil de surveillance de la Société (le « Conseil de Surveillance ») réuni le 25 janvier 2022.

Le Directoire a usé de cette faculté, conformément aux autorisations et délégations conférées par le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, et a attribué 208 386 actions de trois (3) euros de valeur nominale chacune (en prenant en compte les 694 381 actions attribuées gratuitement à Monsieur Franck Poncet).

Le Directoire a arrêté le plan d'attribution gratuite d'actions (le « Plan »), dont les principaux termes peuvent être résumés comme suit :

- période d'acquisition : un (1) an à compter de la date d'attribution du Directoire, pour les bénéficiaires des 208 386 actions gratuites attribuées, sous réserve du respect par les bénéficiaires des conditions d'acquisition prévues au Plan ;
- période de conservation : un (1) an à compter de la date d'acquisition définitive, soit le 25 mars 2023 (inclus) pour les 208 386 actions gratuites attribuées;

En outre, en application des dispositions du 4ème alinéa du II de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, les bénéficiaires ayant la qualité de membre du Directoire, de directeur général, ou de directeur général délégué de la Société seront tenus de conserver au minimum 5 % des actions attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

FILIALES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE

Par acte sous seing privé en date du 28 janvier 2022, la société Emova Group est devenue associée unique des sociétés BS FLORE, I FLORE, LV FLORE, MF FLORE et ROMA FLORE et détient 100 % du capital et des droits de vote desdites sociétés.

GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

• **Renforcement du Comité exécutif**

Afin d'accompagner la transformation et d'accélérer le développement d'Emova Group, Saloua MASLAGA a été nommée au poste de Directrice Commerciale et Opérations (précédemment Directrice des Opérations et SI) à partir du 1^{er} novembre 2021.

Enfin, en cohérence avec la stratégie de développement équilibré du parc de magasins en franchises et succursales, Olivier GINOUX a été nommé au poste de Directeur Développement, Immobilier et Technique à partir du 1^{er} novembre 2021.

En conséquence, le Comité Exécutif est composé de :

Membres	Nomination	Fonction
Sandy BOURDIN	01/03/2020	Directrice Administrative et Financière
Nicolas DUBOIS	15/11/2019	Directeur Marketing et Commerce
Yves Marie GILLE	01/10/2018	Directeur Offre, Achats et Logistique
Olivier GINOUX	01/11/2021	Directeur Développement, Immobilier et Technique
Saloua MASLAGA	01/11/2021	Directrice Commerciale et Opérations
Céline RIVALS	14/06/2021	Directrice Ressources Humaines et RSE

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Le Groupe n'a pas identifié d'évènements significatifs postérieurs au 31 mars 2022.

NOTE 6 – SECTEURS OPERATIONNELS

Le découpage d'EMOVA Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs/ Rapid'Flore et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats du groupe.
- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales, l'activité de centrale d'achats et les activités de la bouquetterie et du e-commerce

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

La répartition par segments du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (1), agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€-2021	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,1	9,3	14,4
EBITDA	0,8	1,1	1,9

en M€-2022	Services	Magasins	TOTAL
CA	4,7	12,2	16,9
EBITDA	1,1	1,3	2,4

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions et des autres produits et charges d'exploitation. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

NOTE 7 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d’affaires s’analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Ventes de marchandises	12 094	9 166	19 859
Production vendue de biens		21	23
Production vendue de services	4 809	5 152	9 866
Chiffre d'affaires	16 903	14 339	29 748

Le chiffre d’affaires de l’activité vente de marchandises correspond principalement à l’activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Malesherbes à Paris), Rapid Flore Expansion, Monceau Fleurs Expansion, Happy Expansion, Magie Florale, LV Flore, MF Flore, BS Flore, I Flore, ROMA Flore ainsi que des sociétés ANR et ANR Expansion (magasins Au Nom de la Rose).

Il comprend également le chiffre d’affaires du e-commerce et de la Market Place.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l’activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d’entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

NOTE 8 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l’intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l’activité courante de l’entreprise. Aussi, si un tel reclassement n’était pas effectué, la lecture de la

performance économique pourrait en être affectée. Ces coûts sont présentés par typologie dans le tableau ci-dessous :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Coût des départs	-139		-101
Honoraires exceptionnels	-56	-70	-120
Provisions pour litiges apparus au cours de l'exercice	-30		-410
Impact de la norme IFRS 2 "Paiement fondé en actions"	-87		-130
Taxe patronale liée à des attributions gratuites d'action	-185		
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents - régularisation comptable fournisseurs débiteurs		-210	-567
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents - régularisation comptable dépôts de garantie			-48
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents - autres régularisations comptables	-173		
Abandon de créance			-304
Produits exceptionnel			353
Sortie/Renouvellement IFRS 16		3	
Autres	-12	-13	-140
Total autres produits et charges opérationnels	-681	-290	-1 467

NOTE 9 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Coût de l'endettement financier brut	-300	-29	-278
Interêts sur dettes de loyers	-67	-57	-118
Coût de l'endettement financier brut	-367	-86	-396

Au 31 mars 2022, le coût de l'endettement financier brut inclus les intérêts du 1^{er} trimestre liés au refinancement (cf. note 5 -faits marquants de la période), les frais liés à ladite

opération étalés sur la durée du prêt ainsi que les intérêts de remboursement anticipé de la dette refinancée.

NOTE 10 – IMPOT

A) CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Impôts sur les bénéfices	20		85
impôts différés	-74	-198	-37
Charges d'impôts	-54	-198	47

B) DETAILS DES IMPOTS DIFFERES

	30/09/2021	Variation	31/03/2022
Comptabilisation des engagements de retraites	81	-1	80
Provisions sur immobilisations incorporelles	213	-213	
Activation des déficits fiscaux	3 808	100	3 908
Autres	37	-19	19
Actifs d'impôts différés (1)	4 139	-132	4 007
Annulation des Provisions internes	42		42
Marques	3 978	-213	3 765
Amortissements dérogatoires	133	-5	128
Autres	1	11	12
Passifs d'impôts différés (2)	4 154	-207	3 947
Solde net d'impôt différé (1)-(2)	-15	75	60

Le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le Groupe au 31 mars 2022.

Les prévisions de bénéfices fiscaux à 3 ans s'appuient en particulier sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 29% par an et une progression du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires) de l'ordre de 4 points pour l'ensemble de la période 2022 et 2025.

NOTE 11 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2022, la société Emova Market Place BV (ex WHKS) est considérée comme une activité abandonnée,

ainsi que le magasin Au nom de la Rose Neuilly fermé au cours du semestre :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-29	-246	-168
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-29	-246	-168

NOTE 12 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-E Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
En euros			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	35 131	16 873	121902
En nombre d'actions			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	8 857 022	8 332 622	8 305 805
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions		673	
- Attribution d'actions gratuites			694 381
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	8 857 022	8 333 295	9 000 186
En euros			
Résultat net par action	0,00	0,00	0,01
Résultat net dilué par action	0,00	0,00	0,01

NOTE 13 – ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2020
Ecart d'acquisition	30 363	22 126	25 297

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie au 31 mars 2022

Libellé - K€	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
UGT - Valeur brute	8 844	21 519	30 363
UGT - Dépréciations			
UGT - Valeur nette	8 844	21 519	30 363

Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT (hors IFRS 16)

Libellé - K€	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Total	9 909	1 024	16 881	407	28 222

Valeur comptable par UGT (hors IFRS16)

Libellé - K€	UGT Magasins			TOTAL UGT Magasins	UGT Services			TOTAL UGT Services
	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles		Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Valeur comptable	10 751	9 909	1 024	21 684	19 612	16 881	407	36 901

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. Compte tenu de l'arrêt de l'activité lié à la pandémie, le test de dépréciation a été actualisé sur la base d'un plan à 5 ans .

Le taux d'actualisation utilisé au 30 septembre 2021 est identique pour les deux UGT et s'élève à 9%, le groupe opérant sur des marchés et zones géographiques identiques.

Le taux de croissance à l'infini utilisé au 30 septembre 2021 est identique pour les deux UGT et s'élève à 1% (inchangé).

UGT Services :

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes et les nouvelles activités (E-commerce et centrale d'achat), exercées au travers de l'UGT « Services », reposent sur une recherche constante de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- Nature du produit : Offre commune sur les basiques 80/20 et concept de libre-service ;
- Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des quatre contrats de franchise ;
- Communication mutualisée : Rationalisation des coûts de communication par la synergie des quatre enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe ;
- Une majorité de fonctions mutualisées chez EMOVA Group : développement, marketing et communication, offre et achats, finance, informatique et juridique.

Cette recherche de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe met en œuvre depuis plusieurs années une politique destinée à favoriser les synergies entre ses enseignes, en accordant à ses franchisés un droit de priorité vis-à-vis de nouveaux candidats souhaitant ouvrir un magasin dans une ville où un franchisé sous l'une des enseignes du groupe est déjà présent.

Hypothèses :

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (hors activités nouvelles, pour la période 2022-2026) :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 20% en moyenne par an. Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de nouveaux franchisés de 23 ouvertures en moyenne par an ;
- Progression du résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires de 2 points en moyenne par an sur l'ensemble de la période.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Sensibilité (UGT Services incluant les activités nouvelles)

Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini :

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation			
	8,0%	9,0%	10,0%	
Taux de croissance à l'infini	0,5%	7,3	1,6	-2,8
	1,0%	10,0	3,7	-1,3
	1,5%	13,1	6,0	0,5

Test de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles :

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux de croissance du CA		
	10,0%	15,0%	
Taux de progression du résultat	1 point	-8,5	-2,6
	1 point	3,3	12,0

UGT Magasins :

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...).

Hypothèses :

Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 31 mars 2022, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Sensibilité :

Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires moyenne de 2,5%
- Stabilité du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires)

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation			
	8,0%	9,0%	10,0%	
Taux de croissance à l'infini	0,5%	2,3	0,3	-1,2
	1,0%	3,2	1,0	-0,7
	1,5%	4,2	1,8	-0,1

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2021	Augmentation	Diminution	Virement interne	Variations de périmètre	31/03/2022
Frais de recherche & développement	180					180
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	22 038	122		624		22 785
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	7 190	1686	-73		736	9 539
Droit au bail	7 005				15	7 120
Autres immobilisations incorporelles	15					15
Immobilisations incorporelles en cours	934	31		-670		295
Immobilisations incorporelles brutes	37 362	1 840	-73	-46	851	39 934
Amortissements des frais de rech. & développ.	180					180
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	3 145	259				3 404
Amortissements des droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	3 344	1042	-73		407	4 721
Amortissements des immobilisations incorporelles	6 670	1 301	-73		407	8 305
Provisions dépréciation droit au bail	16					16
Provisions dépréciation autres immos	4		0			3
Provisions sur immobilisations incorporelles	20		0			19
Immobilisations incorporelles nettes	30 672					31 609

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts. Le poste Droit au bail est notamment constitué du droit au bail exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes -75 008 Paris, valorisé pour un

montant de 2 722 K€ ainsi que les droits au bail de l'ensemble du périmètre succursale.

Concernant les droits d'utilisation, se référer à la définition donnée en Note 2 -A. L'augmentation significative sur l'exercice correspond principalement aux renouvellements

des baux commerciaux des sociétés Monceau Fleurs et Monceau Fleurs Expansion.

NOTE 15 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2021	Augmentation	Diminution	Virement interne	Variations de périmètre	31/03/2022
Constructions	627					627
Installations techniques, matériel & outillage	135				102	238
Autres immobilisations corporelles	3891	130	-57	46	863	4 872
Immobilisations corporelles brutes	4653	130	-57	46	965	5 737
Amortissements des constructions	521	3				525
Amortissements install tech. matériel & outill.	44	1			102	147
Amortissements des autres immobilisations corp.	2659	113			836	3 608
Amortissements des immobilisations corporelles	3225	116			938	4 280
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26					26
Provisions sur immobilisations corporelles	26					26
Immobilisations corporelles nettes	1 402					1 431

NOTE 16 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2021	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2022
Titres mis en équivalence	85					85
Titres mis en équivalence	85					85

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-I Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une

dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2021	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2022
Titres non consolidés	213				-4	209
Créances rattachées à des participations	38					38
Autres titres immobilisés	0					0
Prêts	75					75
Autres immobilisations financières	875	29	-2	82	-50	933
Immobilisations financières	1 200	29	-2	82	-54	1 255
Provisions sur titres de participation	186					186
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38					38
Provisions sur autres immobilis. financières	37					37
Autres immobilisations financières - Provisions	261					261
Actifs financiers non courant - nets	939					993

Le poste Autres immobilisations financières est principalement constitué de dépôts de garantie versés.

NOTE 18 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	1 504	3 865	1 907
Comptes courants - actif	1 442	1 927	1 524
Autres créances	1 599	653	988
Autres actifs non courants - Valeur brute	4 545	6 445	4 419
Prov. clients et comptes rattachés	-1 102	-2 576	-1 589
Prov. comptes courant actif	-1 034	-1 395	-1 034
Autres actifs non courants - Provisions	-2 136	-3 971	-2 623
Actifs non courant - Net	2 409	2 474	1 795

NOTE 19 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	2 653	5 913	2 940
Prov. Clients et comptes rattachés < 1 an	-108	-168	-85
Total créances clients - Net	2 545	5 746	2 854

K€	1 à 60 jours	61 à 120 jours	121 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	394	117	524	1 618	2 653

NOTE 20 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Etat, impôts sur les bénéfices	9	140	15
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	266	421	237
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	7 391	8 735	8 074
Autres créances - part à moins d'un an	3 994	3 547	2 679
Autres actifs courants - Valeur brute	11 660	12 843	11 005
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-68	-2	-92
Autres actifs courants - Provisions	-68	-2	-92
Charges constatées d'avances	278	455	564
Actifs courant - Net	11 871	13 296	11 478

NOTE 21 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s’analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Disponibilités	1 419	1 156	220
Trésorerie active	1 419	1 156	220
Trésorerie passive	18	202	30
Trésorerie passive	18	202	30

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la

monnaie nationale afin d’assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

NOTE 22 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées s’analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	115	7	115
Actifs non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	115	7	115
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	50	15
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	50	15

NOTE 23 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-N Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2021	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	31/03/2022
Provisions pour risques	472	30	-75		427
Autres provisions pour charges	222				222
Provisions courantes	694	30	-75		649
Autres provisions pour charges	12				12
Provisions non courantes	12				12
Total provisions	706	30	-75		661

NOTE 24 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Emprunts auprès établis. de crédit	18 179	9 172	8 783
Comptes courants	718	562	497
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	2 887	2 442	2 348
Interêts courus	0	-5	2
Dettes financières - non courant	21 785	12 171	11 629
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	1774	1549	3 520
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	1959	1243	1502
Dépôt de garantie		210	
Dettes financières - courant	3 733	3 002	5 022
Total dettes financières	25 518	15 172	16 651

Détail des dettes financières par échéances :

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Moins d'un an	4 452	3 560	5 022
De 1 à 5 ans	13 027	10 312	11 355
A plus de 5 ans	8 039	1300	275
Total dettes financières	25 518	15 172	16 651

NOTE 25 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Dettes fournisseurs - part > 1 an	5 550	4 032	5 018
Autres dettes - part > 1 an	103	1 289	199
Autres dettes non courantes	5 653	5 321	5 216

NOTE 26 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	5 659	7 669	5 992
Fournisseurs et comptes rattachés	5 659	7 669	5 992
Dettes fiscales et sociales - part < 1 an	9 982	13 625	10 123
Autres dettes - part < 1 an	450	1 590	614
Autres dettes courantes	10 432	15 215	10 737

K€	1 à 60 jours	61 à 120 jours	121 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	1 358	321	968	3 012	5 659

NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, instruments de couverture des flux de trésorerie futurs, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transactions. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Ventilation par catégorie d'instruments							
Libellé (en k€)	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs et passif disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes en coût amorti	31/03/2022	
Actifs financiers non courants				993			993
Autres actifs non courants				2 416			2 416
Clients et comptes rattachés				3 040			3 040
Autres créances				12 566			12 566
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 419						1 419
Actif disponible à la vente & activités abandonnées			115				115
Actifs	1 419		115	19 015			20 548
Endettement, part à long terme					18 898		18 898
Autres passifs financiers non courants					5 671		5 671
Endettement, part à court terme					1 774		1 774
Passifs financiers courants					18		18
Fournisseurs					6 578		6 578
Autres passifs courants					10 693		10 693
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées				15			15
Passifs				15	43 631		43 645

EFFET EN RESULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Effet en résultat des instruments financiers					
Libellé (en k€)	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur	31/03/2022
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat					
Prêts et créances		5			5
Actifs détenus jusqu'à l'échéance					
Dettes en coût amorti		-439			-439
		-434			-434

NOTE 28 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	30/09/2021
Cadres	65	63	51
Agents de maîtrise et techniciens	48	13	29
Employés	174	135	168
Effectif moyen interne	287	211	248

NOTE 29 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Libellé	Total
Emova Group	113
Autres sociétés du groupe	77
Total	190

B. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE – A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Le secteur des végétaux est un marché très stable et résilient. Les mesures gouvernementales lors de la pandémie ont déclaré les fleuristes comme commerces dits de première nécessité. De plus, la crise sanitaire a accentué les ventes en ligne et a accéléré la transformation digitale. Les risques liés au marché sont donc faibles sauf événements majeurs (grèves, manifestations etc...) susceptibles de perturber l'activité des magasins ou de limiter la libre circulation des clients.

RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES FLEURS ET PLANTES ET RISQUES LIES AU SOURCING ET A LA DEPENDANCE A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Les prix des fleurs et plantes sont négociés sur différents marchés au niveau mondial et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Comme sur tout marché, les prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande. Dans le marché des fleurs et plantes, la fluctuation de la demande est anticipable car elle est liée à des fêtes nationales connues dans le monde entier.

Il est rappelé que les magasins s'approvisionnent soit auprès de fournisseurs référencés, soit directement auprès de la Centrale d'achat Emova Market Place.

Ces fluctuations des prix d'achats sont donc mieux maîtrisées au travers de ce système de référencement et des achats effectués directement par Emova Market Place.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas de dépendance significative particulière à l'égard de contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs référencés.

Des procédures internes sont en vigueur dans le Groupe. Leur bonne application est contrôlée par le Directeur Achat et logistique. A cet égard, le Groupe travaille sur le renforcement d'un pilotage de ses fournisseurs et d'optimisation de son approvisionnement et de sa logistique.

DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS

Les facturations de redevances aux franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

Le Groupe utilise également les services d'une société de recouvrement pour coordonner les actions en vue de suivre les retards de paiement, et le cas échéant, procéder au recouvrement d'impayés éventuels. Le recouvrement est assuré sous le contrôle du Directeur Comptable et Recouvrement.

RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE FRANCHISES

Emova Group développe un réseau de franchisés autour de ses quatre enseignes (Monceau Fleurs, Cœur de Fleurs, Au Nom de la Rose et Happy), conformément au positionnement propre à chacune de ces marques.

Au 30 mars 2022, le Groupe comptait 276 points de vente en Franchise.

Le développement d'un réseau de franchisés autour de quatre enseignes implique de disposer d'un nombre suffisant de candidats susceptibles de répondre aux cahiers des charges propres à chaque marque, ce qui nécessite un effort commercial important. La qualité et l'homogénéité du respect des concepts est primordial pour garantir l'image des marques.

Emova Group dispose des ressources adaptées à la gestion de son développement et à l'intégration des nouveaux franchisés. Tout nouveau magasin souhaitant prendre l'une des enseignes du Groupe est soumis à une procédure de sélection et de validation.

En parallèle, Emova Group a renforcé et accéléré sa stratégie de développement en parc équilibré entre magasins franchisés et succursales au cours de la période écoulée.

RISQUES LIES AUX MARQUES ET ENSEIGNES

Le Groupe détient les droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exercice de ses activités et notamment :

- Des marques commerciales : Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs et Happy, lesquelles ont fait l'objet d'enregistrements sous forme de marques verbales, figuratives et semi-figuratives sur les territoires sur lesquels le Groupe opère.
- Des noms de domaines : le Groupe a réservé auprès d'organismes spécialisés, les noms de domaine Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœurs de fleurs et Happy et assimilés, et procède de manière périodique à leur renouvellement.

RISQUES DE CHANGE

Les transactions réalisées en une autre devise que l'euro et donc le risque de change supporté par le Groupe sont très faibles à l'heure actuelle. Le Groupe n'a de ce fait, pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

RISQUES SUR LES ACTIONS

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

RISQUES DE TAUX

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 31 mars 2022 s'élève à 19 930 K€ (prêts à taux fixe) dont 7 430 K€ de prêt garanti par l'Etat.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), le Groupe n'est pas soumis à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

RISQUES DE LIQUIDITE

EMOVA Group a réalisé un bénéfice de 35 K€ sur la période close le 31 mars 2022 (contre un bénéfice de 17 K€ au 31 mars 2021) et présente à la clôture du semestre des capitaux propres part du Groupe de 34 083 K€. Au 31 mars 2022, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de 1 401 K€, contre 954 K€ au 31 mars 2021.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1^{er} octobre 2021 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, le maintien des lignes de découvert et des concours bancaires d'Emova Holding existants.

RISQUES SOCIAUX

Le Groupe estime que les risques sociaux sont limités aux risques usuels des sociétés de services, de distribution et de logistique en France. Ils sont évalués par la Direction des Ressources Humaines en établissant un contact régulier avec les salariés et leurs représentants lui permettant ainsi de mettre en place les améliorations éventuellement nécessaires.

RISQUES JURIDIQUES

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a mis en place au sein de la Direction Juridique une organisation lui permettant de gérer de façon centralisée les risques de nature juridique en coordination avec le Comité Exécutif du Groupe.

La Direction Juridique dispose de l'expertise et des outils nécessaires et fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et non-respect des législations applicables, à des avocats et des conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

Le Groupe a provisionné tout litige ou contentieux dont il estime qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur des estimations réalisées avec ses conseils extérieurs.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure, en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'une des sociétés du Groupe.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Il est précisé, en application de l'article L.232-1 du Code de commerce, que dans le cadre de la digitalisation de ses activités ainsi que de l'accompagnement et de l'évolution de ses réseaux, EMOVA Group a engagé des frais de recherche et de développement.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - ENGAGEMENT DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

En application des dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, EMOVA Group n'est pas soumise à la déclaration de performance extra-financière.

CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Le Groupe souhaite renforcer ses exigences environnementales et sociales depuis la production, jusqu'à la commercialisation des végétaux en passant par la logistique, l'accueil et les conseils en magasin. Afin de transformer la filière horticole, le Groupe a structuré ses engagements, pour un avenir durable, dans sa Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale. La politique RSE est structurée en 4 engagements fondamentaux et 16 leviers d'actions.

Le Groupe a poursuivi la mise en place des mesures visant à lutter contre le gaspillage végétal, lequel peut représenter jusqu'à 5% des ventes d'un fleuriste.

Une perte que le Groupe Emova souhaite faire disparaître en mettant en place pour ses 300 magasins en France différentes solutions pour qu'aucune fleur ou plante ne soit désormais jetée.

Plus de 20 000 bouquets et plantes déjà sauvés. Déjà plus de 105 magasins du groupe, dont 100% de nos succursales, proposent leurs invendus aux membres de l'application Too Good to Go. Chaque jour, ils peuvent y acheter un beau bouquet ou une plante pour moins de 10€ ou un assortiment pour un minimum de 30€. Les clients en sont très satisfaits comme le confirme la note moyenne de 4,24/5 sur l'application Too Good To Go.

Des bouquets dans les épiceries "NOUS anti-gaspi". Depuis février 2021, l'atelier Emova Production situé à Issy-les-

Moulineaux propose ses bouquets invendus aux épicerie engagées "NOUS anti-gaspi" qui les revendent à tout petit prix à leurs clients. Une démarche qui devrait bientôt essaimer dans plusieurs villes.

Transformer les fleurs fanées en terreau écologique ! Depuis la rentrée, c'est avec la société Vépluche qu'Emova Group s'est allié pour valoriser ses déchets organiques. Toutes les semaines, Vépluche collecte les déchets verts que produisent les magasins du groupe et les transforme en terreau écologique extrêmement nourrissant. Nos magasins peuvent ainsi proposer à leurs clients un terreau issu de recyclage de nos déchets verts. Un pur produit de l'économie circulaire. Bientôt dans toute l'Île-de-France et la région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de cette démarche environnementale, le Groupe vise à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement en privilégiant pour les compositions et les magasins, des fleurs et plantes de saison, en s'efforçant de limiter les parcours des végétaux dans un souci de proximité, en travaillant sur la réduction de la consommation d'eau dans l'atelier, ou encore en collaborant avec des partenaires éco-responsables ...

CONSEQUENCES SOCIALES

L'effectif salarial du Groupe au 31 mars 2022 est de 287 salariés, contre 211 salariés au 31 mars 2021.

Le Groupe n'est par ailleurs pas soumis à une réglementation particulière en matière d'environnement, de sécurité et de protection des salariés.

C. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés :

Dans le cadre du refinancement visé à la note 5 et de la conclusion d'un contrat de prêt en date du 28 décembre 2021, aux termes duquel les Prêteurs ont accepté de consentir à la Société un prêt d'un montant de 12.500.000 euros divisé en quatre tranches, Emova Group a consenti :

- Une fiducie portant sur les titres financiers d'Antheia, de Monceau Fleurs, de BS Flore, d'I Flore, de LV Flore, de MF Flore et Roma Flore détenus par la Société et constituée par elle.
- Des nantissements de parts sociales de premier rang portant sur la totalité des parts sociales détenues par la

Société dans le capital social d'Emova Market Place, d'Emova Production, d'Happy Inc., de Hauraunize, de La Générale des Végétaux, de Monceau Fleurs Expansion France ;

Etant précisé que dans le cadre de ce refinancement, la Société a obtenu des établissements bancaires mainlevée pleine et entière des engagements donnés visés précédemment au rapport annuel de l'exercice clos au 30 septembre 2021, lesquels ne sont pas repris aux présentes.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :

EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA GROUP SA s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2015 l'abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA Group s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.